



COMITE POUR LA MEMOIRE ET L'HISTOIRE DE L'ESCLAVAGE

Le Secrétaire Général

Ref : CPMHE/FL/10mai2013/
Objet : Préparation de la 8^e journée nationale des mémoires
de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions

Paris, le 2 avril 2013

Madame le Maire,
Monsieur le Maire,

Depuis 2006, le 10 mai est *la Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions*, instaurée par décret en application de la loi du 21 mai 2001 tendant à la reconnaissance de la traite et de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité. Depuis plusieurs années, des manifestations ou une cérémonie à la mémoire de la traite et de l'esclavage se tiennent dans votre ville.

L'engagement qui est le vôtre permet de changer et d'apaiser le rapport de notre pays envers ce passé douloureux. Des commémorations, des inaugurations de monuments ou des valorisations de lieu de mémoire et de patrimoines, des expositions temporaires ou permanentes dans les musées, des colloques, des rencontres, des concerts, des spectacles, des projets pédagogiques originaux dans les écoles ont lieu chaque année dans de nombreuses villes de France. Cette démarche fédératrice, capitale pour le vivre ensemble et pour l'avenir de notre pays, demeure trop peu visible, les initiatives restant souvent isolées et dispersées sur l'ensemble du pays.

Comme tous les ans, le CPMHE souhaite que la plus grande visibilité soit donnée au travail de remémoration engagé sur l'échelle du territoire national. A cette fin, nous vous remercions de bien vouloir nous communiquer les événements programmés dans votre ville, le 10 mai, ou tout au long de l'année, afin de les inscrire dans **le programme national Mémoire de la traite, de l'esclavage et des abolitions 2013**.

Le CPMHE espère pouvoir lancer, dans les semaines qui viennent, un nouveau site dédié au recensement de toutes ces manifestations.



COMITE POUR LA MEMOIRE ET L'HISTOIRE DE L'ESCLAVAGE

Décret n°2009-506 du 6 mai 2009

Ministère chargé des Outre-mer, 27 rue Oudinot 75007 Paris

Contact : Frédéric Lazorthes, secrétaire général du CPMHE - 01 53 69 23 79

frederic.lazorthes@outre-mer.gouv.fr

www.cpmhe.fr

En 2013, le Président de la République a confirmé son intention d'honorer la cérémonie officielle qui, comme tous les ans, se déroule dans le jardin du Luxembourg le 10 mai en fin de matinée. La volonté du gouvernement est de donner le plus de visibilité à cette journée commémorative.

Comme les années précédentes, le COMITE POUR LA MEMOIRE ET L'HISTOIRE DE L'ESCLAVAGE est soucieux que soit mis en avant la mobilisation des acteurs publics, associatifs et culturels sur l'ensemble du territoire à l'occasion de la Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions.

La journée nationale 2013 a toutefois lieu dans un contexte moins favorable en raison des vacances de printemps pour les académies de la zone C (Paris, Créteil, Versailles, Bordeaux) et à la succession de jours fériés (les mercredi 8 et jeudi 9 mai 2013). Dans ces circonstances, il est possible que vous choisissiez d'adapter le calendrier de vos manifestations, sans amoindrir votre engagement.

Afin que la plus grande visibilité puisse être donnée à toutes vos initiatives dans le cadre du **programme national Mémoires de la traite, de l'esclavage et de leur abolition 2013** qui sera mis en ligne, je vous remercie de nous en faire part par voie électronique, en m'écrivant à l'adresse suivante frederic.lazorthes@outre-mer.gouv.fr ou sg.cpmbe@gmail.com ou bien en nous retournant le formulaire joint (téléchargeable sur le site du comité : www.cpmbe.fr).

Depuis 2001, le CPMHE a le souci de tisser avec vous des liens réguliers afin de pouvoir relayer au niveau national l'ensemble des événements liés à la mémoire de la traite, de l'esclavage et de leur abolition et de poursuivre cette coopération autour de projets partagés dans les années à venir.

Afin d'améliorer nos échanges, je vous remercie de bien vouloir nous mettre à jour le fichier indiquant le noms et les fonctions des élus susceptibles de suivre les actions autour de la mémoire de la traite, de l'esclavage et des abolitions ainsi que les référents au sein de votre administration.

En vous priant, Madame le Maire, Monsieur le Maire, de bien vouloir accepter l'expression de ma considération très distinguée, je vous remercie d'avance de votre coopération et je me tiens à votre disposition pour m'entretenir avec vous de l'ensemble de vos projets.



Frédéric LAZORTHES